

CONTRIBUTION de l'ADAC IDF au SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

La culture nous ouvre les portes du Grand Paris

1- Un horizon engageant :

La métropole dessine un nouveau territoire de vie. Le réseau des transports va accroître les flux déjà denses et rapprocher les ressources, créer de nouvelles aires urbaines, animer de nouveaux bassins de vie, rapprocher les espaces péri-urbains et ruraux d'Île de France, structurer un nouveau maillage des sites et des usages. La métropole est une promesse pour un nouveau mode de vie plus équilibré et plus interactif entre capitale et périphérie, une réponse à des attentes et besoins croissants et nouveaux.

Quelle métropole imagine-t-on ? Le développement territorial de la métropole ne doit pas se réduire à l'extension de la ville centre mais intégrer le développement conjoint de l'ensemble des villes et des territoires. La métropole invite à une nouvelle vision partagée du territoire francilien, propose un nouvel horizon où la complémentarité remplacerait le monopole, où la mixité sociale remplacerait l'enclavement et la relégation, où la circulation libre remplacerait l'assignation, où la réciprocité remplacerait les rivalités. Ce nouvel équilibre ne peut être construit qu'ensemble. C'est pour nous l'enjeu du SCOT.

Le Grand Paris est une réalité alors que la métropole ne l'est pas encore tout à fait. La plus grande métropole de France est encore en gestation, en retard sur les autres métropoles régionales. Alors que les territoires s'organisent grâce à l'héritage et à l'action quotidienne des villes, des intercommunalités et des départements. Un projet culturel métropolitain, construit à partir de cette réalité territoriale et guidée par des ambitions communes, ne demande qu'à incarner la métropole de demain.

La MGP n'a pas la compétence culturelle, ce qui constitue un handicap majeur de départ. Peut-on se contenter de la juxtaposition des acteurs artistiques et des politiques culturelles existants pour porter ce défi ? A l'inverse, une politique culturelle métropolitaine autonome n'aurait pas de sens. En revanche, la MGP est dotée de compétences porteuses de l'enjeu culturel. La culture peut ainsi engager un certain aménagement du territoire, nourrir le développement durable, concourir à une politique de l'habitat, contribuer au développement économique et touristique, conforter la politique de la ville, le développement numérique, etc. Ainsi les politiques culturelles des collectivités peuvent à la fois structurer une vision nouvelle de la métropole mais aussi s'unir aux compétences qu'elle exerce déjà.

Enfin, la MGP délimite un périmètre contestable, parce que restreint, *a fortiori* au regard des dynamiques culturelles en jeu. Les frontières de la métropole ne sont pas celles de la culture en Île de France. Le développement culturel, la décentralisation s'est étendue au fil du temps sur les aires péri-urbaines, rurales.

Les collectivités à ce jour exclues du périmètre sont pourtant actives et nourricières pour leurs populations et constituent des pôles de circulation des publics. **Quelle place pour elles ?**

2- Le Grand Paris de la culture : deux réalités asymétriques

Un paysage riche mais déséquilibré

L'art, la culture, le patrimoine caractérisent Paris dans le monde entier. Tourisme et culture se conjuguent pour cultiver en grand le désir de Paris et accroître sans cesse son rayonnement. Le cœur de Paris brille aux yeux de tous, y compris aux yeux des habitants qui la fréquentent le moins, qui en sont le plus éloignés culturellement et socialement parlant.

Le Grand Paris offre lui aussi des ressources, plus éparses, mais surtout méconnues voire souvent dévaluées à l'échelle exclusivement locale: patrimoines, équipements, événements, pôles de créativité artistique, écoles.

En dehors de Paris, il n'est aucune commune, quelle que soit sa taille, sans un établissement culturel pluridisciplinaire et/ou patrimonial, sans un tissu de compagnies et d'associations implantées ou en résidence, sans une fabrique alternative ou originale. Ce maillage est sans doute le plus dense et le plus important d'Europe et continue de se diversifier avec les industries culturelles, le numérique, les expérimentations.

La région capitale concentre ainsi désormais l'essentiel de l'emploi culturel et artistique au plan national soit 6.3% du PIB, et l'activité est enfin regardée comme majeure en termes de développement économique.

Toutefois, si l'offre artistique et culturelle est riche des deux côtés du périphérique, elle reste très déséquilibrée, inégalitaire, et son accessibilité est parfois une gageure.

Là où de nombreuses collectivités territoriales ont forgé en périphérie de vraies places fortes de la création artistique et de la culture avec des établissements labellisés et des artistes reconnus ; d'autres quartiers, cités, villes souffrent d'une dépendance structurelle à leur environnement et à la

capitale et sont encore enclavés. Là où l'engagement politique des élus a construit la démocratisation culturelle en s'appuyant sur la décentralisation culturelle de l'Etat; l'indifférence au développement local ou l'éloignement des réseaux de transports a pu générer une banlieue anonyme qui a du mal à progresser, des zones blanches résiduelles sans équipement public, sans commerce avec le seul refrain « métro boulot dodo » comme quotidien.

Mais surtout, le pouvoir d'attraction de la capitale est encore prégnant ; le circuit de légitimation artistique et culturel reste exclusivement parisien et se confond avec le rayonnement de la capitale: on crée à Paris, on enregistre à Paris, on sort à Paris, on est légitime à Paris... Le travail artistique et culturel réel n'est pas là où on l'apprécie, le véritable paysage culturel et artistique n'est pas lisible aujourd'hui tel qu'il est. Cette banlieue culturelle est en déficit de légitimité et manque de lumière.

Des pratiques culturelles au cœur du quotidien qui façonnent la cité

Depuis des décennies, la culture et l'art ne sont plus le fait d'une élite en France, dans le temps d'une exception culturelle, sur des territoires singuliers et minoritaires. Ils se pratiquent au quotidien des deux côtés du périphérique et d'un bout à l'autre de la métropole.

Partout, les collectivités se sont dotées d'une mission de service public axée autour de la transmission, de l'éducation, et généré une offre de service combinant les différents échelons local, départemental, régional: réseaux de lecture publique, établissements d'enseignement artistique, éducation artistique et culturelle massive grâce à l'école, partenariats des collectivités avec les institutions culturelles investies sur leur territoire, politique d'accompagnement social et politique de la ville.

Ce service public est le socle fondamental et transversal qui façonne au quotidien la culture pour tous, au service des personnes de toutes conditions, de toutes générations, venus de tous horizons.

Le regard sur la culture en proximité manifeste clairement qu'elle est aussi de plus en plus du côté de la demande, de l'attente sociale, générationnelle, elle est aussi du côté du désir de faire, désir de voir, de savoirpratiques amateurs, cultures urbaines et musiques actuelles, art dans l'espace public, foisonnement associatif, universités ouvertes, événementiels et initiatives portés par les habitants, la culture bouillonne et irrigue le territoire. Et les jeunes relèvent le défi.

La culture de demain se fabrique grâce à ce travail de fond, valorisant les amateurs, favorisant l'émergence, soutenant la très grande majorité des compagnies et associations de terrain.

Enfin, la culture est un marqueur identitaire, à la fois par son universalité et sa diversité. Dans nos villes-monde d'Ile de France, y compris Paris, 180 nationalités cohabitent et au moins tout autant de traditions, coutumes, racines, miroirs, tout autant de patrimoines immatériels à partager, d'hospitalités culturelles à orchestrer, de droits culturels à ouvrir, pour une politique interculturelle à venir.

Ces deux réalités se font face et souffrent de stéréotypes néfastes : une offre de prestige survalorisée au centre et une offre de service sous-valorisée en périphérie, une élite distinctive et minoritaire d'un côté et une majorité ignorée de l'autre, une culture intimidante et clivante d'un côté, une culture généreuse et hospitalière de l'autre. Pour infléchir une meilleure cohérence

territoriale, il faut donc d'abord regarder la réalité culturelle dans son ensemble et dans toutes ses acceptions, réinterroger ses équilibres, ses incohérences et son socle, ses contradictions, ses impasses et son potentiel.

3- Le Grand Paris par la culture : la culture comme principe actif de la métropole

La culture est un principe actif, en mouvement constant. Comme Pierre Bourdieu nous l'a appris, la culture fait grandir, fait bouger les lignes et décroïsonne ses propres disciplines, modifie les usages du temps et de l'espace, ritualisant de nouveaux liens, mêle des pratiques – fête et art – art et espace public –créativité et patrimoine - mêle des catégories de pratiquants, professionnels et amateurs, génère de nouveaux langages, embellit et sécurise la ville.

La culture est donc l'espace-temps de la rencontre métropolitaine par excellence. Elle incarne la mixité sociale, le vivre-ensemble, fédérant les publics, les générations, les catégories sociales, brassant les populations via leurs cultures, générant de nouvelles formes de contribution à leur propre environnement pour des populations autrefois ignorées.

N'importe quel événement ou saison bien pensée manifeste ce principe actif. Comment démultiplier ce principe de manière ordinaire pour une population donnée ?

L'ensemble de ces dynamiques cohabitent et structurent la métropole de demain mais de façon encore sous-jacente aujourd'hui. De même que dans le passé, les politiques culturelles ont su générer des flux choisis pour un public qui a su passer le périphérique, créant ainsi un récit/parcours métropolitain avant l'heure ; de même un nouvel écosystème apparaît aujourd'hui, constitué de réseaux, compétences, talents, moyens, qui créent un nouveau commerce culturel, un nouveau système d'échanges entre territoires et projets qui intègrent et dépassent l'administration et la gestion des services traditionnels.

Le strict champ culturel innove au gré de la créativité artistique mais se diversifie également en appui de l'ensemble des politiques publiques et compétences exercées par les collectivités et territoires à toutes les échelles, du quartier, de l'arrondissement à la grande Ile de France – éducative, sociale et solidaire, environnementale, économique, urbaine, citoyenne – la culture nourrit la transversalité publique.

Plus récemment, l'écosystème métropolitain attire aussi les acteurs privés, les aménageurs, promoteurs, entreprises, industries culturelles qui voient là à la fois un enjeu de développement économique et un nouveau contrat avec la société en mutation. Cet écosystème ne demande qu'à être gouverné au profit de la cohésion sociale et de la cohérence territoriale. L'orchestration de cette dynamique complexe dans le respect des populations est la clé de la réussite du projet.

4- Les conditions du projet culturel métropolitain :

Les objectifs de demain

Si l'on suit notre raisonnement, la plus-value du projet culturel est une évidence pour la métropole du Grand Paris. A condition de faire consensus autour des objectifs suivants:

- Définir un sens commun à partir de valeurs partagées : la démocratie est un vecteur de développement du territoire, la culture est promesse d'une métropole citoyenne et solidaire
- Mettre la culture au service du projet territorial et sociétal sans instrumentalisation politicienne
- Reconnaître l'art comme moteur de développement multiple, et l'artiste comme résident permanent et légitime de tous les territoires de la métropole
- Conforter et faire grandir le territoire-monde, instaurer une politique interculturelle
- Ambitionner le développement culturel conjoint des villes, y compris Paris, et des territoires, dont tous les habitants seraient à la fois acteurs et bénéficiaires
- Favoriser la proximité autant que la mobilité : la culture près de chez soi et comme horizon de découverte
- Favoriser la participation et la contribution des habitants au projet métropolitain à partir du territoire de vie
- mettre en perspective la dynamique des droits culturels, investir la métropole des droits

Comment les atteindre ?

- Changer de posture : un projet culturel métropolitain à construire d'égal à égal, le Grand Paris n'est pas Paris en plus grand ! Ni une réserve de publics, ni une caution démocratique ! Ce changement de posture doit être investi à tous les niveaux
- Mettre fin à la logique d'instrumentalisation et de parachutage de projets
- Œuvrer contre le double cliché qui corsete Paris comme une ville-musée et qui indifférencie la périphérie dans un bouillonnement créatif anarchique, qui fait de Paris une ville inaccessible pour les jeunes artistes et la banlieue un eldorado à bas prix. Des dynamiques contraires contrecarrent cette vision.
- Mobiliser tous les acteurs labellisés et reconnus au profit du projet territorial commun, dans le respect des démarches artistiques, intégrer l'institution culturelle à partir de leur stratégie territoriale
- Accueillir et implanter des artistes habitants, porteurs de projets en proximité et de nouveaux lieux
- Dépasser la seule logique de l'accessibilité physique des lieux culturels comme seule clé de la métropole
- Soigner les projets / points et temps de rencontre des territoires et des publics, la circulation lors des grands événements
- créer un parcours de reconnaissance et de découverte de la métropole culturelle et artistique, valoriser les transports au fur et à mesure qu'ils sont mis en œuvre

Avec quelle gouvernance ?

Il ne s'agit pas nécessairement de doter la MGP de la compétence culturelle. La MGP peut nourrir son projet par la déclinaison culturelle de ses compétences et se construire ainsi un projet culturel sur mesure. Avec une gouvernance qui reposerait sur :

- La mise en place d'une **instance de coopération métropolitaine** sur la culture, rassemblant la MGP, les 12 territoires et la Ville de Paris et les représentants des réseaux artistiques et culturels d'envergure métropolitaine, ouverte aux collectivités hors métropole au gré des opportunités.

Elle est pilotée politiquement par l'élue Vice-présidente culturelle de la MGP, et animée techniquement par des groupes défis organisés autour d'enjeux.

Ses missions : proposer et donner des avis sur les questions culturelles métropolitaines, soit en répondant aux saisines de la MGP, soit par auto-saisine. Elle pourrait prendre la forme d'un **comité consultatif** culturel métropolitain.

-Compte-tenu des compétences structurantes de la MGP en matière d'aménagement, de développement économique, de politique de la ville, de transports, d'habitat, il paraît indispensable d'organiser une **modalité de dialogue** sur ces questions avec les acteurs privés et publics de l'urbain (promoteurs, investisseurs, bailleurs, transporteurs, urbanistes).

Avec quels outils pour l'animer et la mettre en œuvre ?

*Un PLU culturel à l'échelle métropolitaine : points noirs/zones blanches, projets exemplaires, bonnes pratiques, lieux pilotes, ratios nouveaux de surfaces d'activités culturelles / habitants

*Des schémas directeurs autour des grands enjeux : patrimoine, enseignement artistique, éducation artistique, numérique, transition urbaine et aménagement culturel, habitat artistique, commerce culturel, art dans l'espace public et 1% artistique, etc.

*Des conventions de coopérations culturelles territoriales / MGP autour d'objectifs et de projets identifiés

*Un nouveau pacte élus / aménageurs, promoteurs, transporteurs, entreprises

*Des aventures culturelles trans-métropole ambitieuses pour mettre en œuvre la dynamique, par exemple à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de 2024

* un 1% artistique et culturel adossé à tous les projets de la MGP quelle que soit leur nature (projets urbains, environnementaux, économiques: concours Inventons la métropole, etc...

Conclusion :

Un projet culturel métropolitain peut et doit être écrit dans la foulée de l'adoption du SCOT.

Le rayonnement du Grand Paris est acquis, il faut pourtant encore de la lumière, assez puissante hors de Paris pour ne pas être qu'à l'ombre de la capitale, changer de focale, agir pour le bien-être de tous les habitants et usagers d'un territoire « à vivre ».

Nous, directrices et directeurs des affaires culturelles en Île-de-France, affirmons la culture comme un ensemblier d'enjeux connectés au service d'un *mieux vivre ici* et un moteur du développement multiforme du territoire.

Notre ambition : *par l'art et la culture, faire ville en faisant métropole.*

L'association des directeurs et directrices de la culture d'Ile de France (ADAC IDF)- 22/11/2018

adac.idf@gmail.com

adac-idf.fr